



Je suis un élève.

Que dois-je faire lorsque je rencontre un problème informatique ?

1. Je consulte les fiches Trucs et Astuces pour voir si une solution simple m'est proposée :

Les fiches sont disponibles sur le site du collège, dans la rubrique "Le numérique au collège"

<https://www.site.ac-aix-marseille.fr/clg-giono-marseille/spip/>

2. Si je n'ai pas trouvé la réponse à mon problème, je m'adresse à la personne suivante :

J'ai besoin d'aide	personne à contacter
Pour me connecter à un ordinateur du collège ou à ma tablette	ATI
J'ai un problème avec ma carte Collégien de Provence (même identifiant que celui de la tablette et des ordinateurs au collège)	ATI
J'ai un problème avec ma tablette	ATI
J'ai un problème avec Pronote	Professeur principal ou Mme Akgün
J'ai un problème avec Educonnect (demande de bourse, paiement de factures...)	Secrétariat de direction ou de gestion pour les factures

3. Modalités de contact

Secrétariat de Direction (par exemple)

Le secrétariat est ouvert les lundi mardi jeudi et vendredi et mercredi matin

Les élèves sont priés de se rendre au secrétariat uniquement en dehors de leurs heures de cours

M. ROUX, Assistant Technique Informatique

Monsieur Roux est présent sur le collège les lundi, mardi et jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Vous souhaitez signaler un problème lié aux services Eduprovence (Ex. Identifiant et mot de passe eduprovence, carte collégien de Provence etc. ...).

Le portail "Centre des services" est à votre disposition à l'adresse suivante :

<https://centredeservices.eduprovence.fr>



L'ATI sera automatiquement informé de votre demande.

Vous recevrez un mail de prise en compte de votre demande sur l'adresse que vous avez indiquée lors de la création du ticket.